

Programme

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

Durée	2 jours, soit 14 heures
Lieu	En présentiel dans vos locaux ou à distance via un système de visioconférence

<i>Public</i>	<i>Objectifs</i>
<p>Cette formation est destinée au service Ressources Humaines, aux responsables, à la Direction et aux représentants du personnel. Aucun pré-requis n'est demandé aux participants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sources du droit du travail • Gérer la vie du contrat de travail, de sa rédaction à sa rupture • Comprendre et appliquer les règles relatives à la durée du travail • Sécuriser les pratiques
<i>Méthodologie</i>	<i>Evaluation</i>
<p>La formation combine des exposés théoriques, des temps d'échange et des exercices pratiques : quiz, cas pratiques et mises en situation.</p> <p>Des supports visuels (diapositives, vidéos, documents annexes) sont utilisés pour illustrer les concepts et faciliter la compréhension des participants.</p>	<p>L'évaluation des acquis est effectuée tout au long de la formation dans le cadre des exercices proposés.</p> <p>À la fin de la formation, les participants recevront un questionnaire de satisfaction et un certificat de réalisation délivré par l'organisme de formation.</p>

Contenu

JOUR 1

Introduction

Les sources du droit du travail

1. Sécuriser les contrats de travail

Le contrat de travail à durée indéterminée

- La période d'essai
- La modification du contrat de travail

Le recours au contrat de travail à durée déterminée

2. Gérer la durée du travail

La notion de temps de travail effectif

Les durées maximales de travail et les temps de repos

Le recours aux heures supplémentaires

La gestion des congés payés

JOUR 2

3. Maîtriser la rupture du contrat de travail

L'exercice du droit disciplinaire

Les différents modes de rupture du contrat de travail

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement pour motif personnel

Le préavis et les indemnités

Le contentieux prud'homal